

PARTAGE D'EXPERTISE EN ÉDUCATION À L'ENFANCE

en matière de meilleures pratiques pédagogiques, de reconnaissance des acquis et des compétences, et de formation en ligne et à distance.

RAPPORT FINAL

du projet de collaboration du Réseau des cégeps
et des collèges francophones du Canada.

Un projet du Cégep Marie-Victorin en collaboration avec le Collège Éducacentre de Colombie-Britannique
et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (campus de Campbellton)

CRÉDITS

Rédaction: Danielle Sylvestre, enseignante en Techniques d'éducation à l'enfance, Cégep Marie-Victorin *Coordination :* Marie Blain, conseillère pédagogique, Cégep Marie-Victorin *Révision linguistique:* Julie Roberge *Graphisme:* Elliot
Photographies: Service des communications et de la promotion du Cégep Marie-Victorin

En mars 2008, le Cégep Marie-Victorin, avec ses partenaires, le Collège communautaire du Nouveau- Brunswick (campus Campbellton) ainsi que le Collège Éducacentre, déposait une demande de financement pour le projet Partage d'expertise en éducation à l'enfance en matière de meilleures pratiques pédagogiques, de reconnaissance des acquis et des compétences, et de formation en ligne et à distance.

RAPPORT

FINAL



RÉSUMÉ DU PROJET INITIAL

Le projet proposé consistait à amorcer, entre trois collèges de provinces différentes, des collaborations concrètes en éducation à l'enfance dans les domaines suivants : le partage des meilleures pratiques pédagogiques, la reconnaissance des acquis et des compétences, et la formation en ligne et à distance. Puisque chaque collège impliqué avait un contexte de formation très différent, il apparaissait avantageux de partager avec les autres partenaires son expertise particulière.

Pour ce faire, il fallait analyser, dans les trois collèges, le contenu des différents programmes en éducation à l'enfance, de même que les besoins et les services offerts pour la reconnaissance des acquis et des compétences, afin d'identifier les similitudes et les différences dans les pratiques, ainsi que des possibilités d'arrimage. De plus, il apparaissait pertinent d'identifier les différentes technologies de l'information utilisées dans chacun des collèges afin d'élaborer à moyen terme un projet pédagogique commun intégrant les technologies de l'information.

Étant donné la diversité des milieux où les étudiants de chaque collège sont appelés à faire leur stage et, ensuite, à travailler, il semblait pertinent d'envisager un projet qui permettrait aux étudiants de participer à une activité d'apprentissage commune où ils pourraient partager leur expérience et transférer leurs acquis dans d'autres contextes que celui de leur milieu, de leur province. Ce projet aurait donc l'avantage de leur permettre de s'ouvrir à de nouvelles réalités. Des étudiants pourraient, par exemple, participer à de la formation en ligne et à des séminaires sur le Web où ils seraient en contact avec leurs pairs des autres provinces.

CONTEXTE

Il importe de situer d'abord le contexte dans lequel ce projet a été élaboré. L'évolution des besoins en matière de services de garde de qualité et d'éducation à la petite enfance est remarquable, tant au Québec que dans les autres provinces canadiennes. Puisqu'ils constituent un prolongement du contexte familial, ces services se doivent, dans un milieu francophone, d'être dispensés en français. En outre, les exigences de qualification du personnel augmentent dans toutes les juridictions, ce qui entraîne une demande de formation importante pour les éducateurs.

La prestation de services de qualité en français dans le domaine de l'éducation à l'enfance amène des défis qui varient selon les contextes linguistiques, culturels et géographiques des régions canadiennes. Les services offerts en milieu de garde doivent en effet tenir compte des différents degrés d'appropriation du français des enfants qui les fréquentent. Par ailleurs, certains milieux reçoivent une clientèle multiculturelle issue de l'immigration et d'autres, des clientèles autochtones; cela demande, chez les éducateurs, une sensibilité à l'égard des différences culturelles, et des pratiques pédagogiques qui permettent de la susciter.

La situation géographique des milieux de stage, plus ou moins rapprochée des lieux de formation, constitue un autre facteur de disparité dont on doit tenir compte au moment d'établir l'offre de formation. La diversité sur le plan des conditions de prestation des services se traduit par le développement d'expertises différentes selon les régions. Dans certaines régions canadiennes comme la Colombie-Britannique et, de façon moins marquée, le Nouveau-Brunswick, la clientèle francophone est dispersée sur un vaste territoire, ce qui amène les collèges à diversifier l'offre de formation.

De plus, dans certaines provinces canadiennes, on envisage actuellement une hausse des exigences dans la formation des éducateurs à l'enfance. Pour relever le défi associé à ces nouvelles exigences, les institutions responsables devront faire preuve de créativité et d'esprit d'innovation. Elles pourront notamment tirer profit des nouvelles possibilités offertes par les technologies de l'information. Par ailleurs, les besoins de main-d'œuvre dans les milieux de garde sont importants; or certaines personnes, bien que n'ayant pas suivi de formation reconnue, ont une expérience professionnelle équivalente à une partie de la formation d'éducateur. Ces personnes constituent des ressources potentielles intéressantes, mais il faut leur permettre d'accéder à la profession dans des délais raisonnables. La reconnaissance des acquis devient, dans une telle conjoncture, un service important pour favoriser l'accès à la profession d'éducateur.

Dans ce contexte, l'intérêt pour les trois collèges impliqués de faire ressortir les éléments convergents de leurs formations et d'envisager un projet pédagogique commun favorisant le partage d'expertise semble évident. Il apparaît donc important d'offrir aux partenaires l'occasion d'échanger sur les besoins de chacun et les perspectives de collaboration concrète.

Les objectifs établis

pour ce projet
sont les suivants :

OBJECTIF GÉNÉRAL

Partager l'expertise et les meilleures pratiques, sur les plans de la pédagogie et de la reconnaissance des acquis, en éducation à l'enfance et élaborer un projet pédagogique commun aux trois collèges, qui intégrerait les technologies de l'information.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Présenter les programmes en éducation à l'enfance tels qu'ils sont offerts dans les trois collèges et établir des équivalences possibles ainsi que des zones de similitude entre ces programmes;

Partage des meilleures pratiques d'enseignement.

Comparer les services offerts dans les trois collèges en matière de reconnaissance des acquis et des compétences, et voir à la possibilité d'échange de services entre établissements;

Comparaison des méthodes de reconnaissance des acquis scolaires et expérientiels utilisées par les établissements participants;

Comparaison des méthodes utilisées pour reconnaître des crédits entre les collèges et d'une université à un collège;

Échanges de bonnes pratiques;

Identification des services qui peuvent être échangés.

Présenter les technologies utilisées par les partenaires pour l'enseignement à distance et déterminer les arrimages possibles;

Envisager un projet pédagogique commun impliquant des étudiants des trois provinces et intégrant la technologie de l'information.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Organiser une rencontre pour :

— Connaître les spécificités et les points communs des programmes en éducation à l'enfance;

— Favoriser le partage d'expertise sur les plans pédagogique et disciplinaire, et le partage des meilleures pratiques;

— Discuter des services de reconnaissance des acquis et des compétences afin d'identifier les possibilités d'échange de services et de bonnes pratiques;

— Examiner les technologies de l'information utilisées dans chaque collège afin de choisir une plateforme technologique pouvant être utilisée par les trois collèges;

— Étudier la possibilité d'élaborer un projet avec une équipe d'enseignants provenant des trois collèges qui permettrait à des étudiants de ces collèges d'être en communication grâce à Internet.

— Rédiger un rapport permettant de définir les différentes zones de collaboration possibles et un plan d'action pour l'élaboration d'un projet pédagogique commun.

DÉROULEMENT DU PROJET

RENCONTRES PRÉPARATOIRES

L'idée du projet a émergé à l'automne 2007, dans le cadre du Congrès annuel du Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada qui avait lieu à Winnipeg. Des personnes de chacun des collèges partenaires avaient alors amorcé, durant une période de réseautage, une discussion sur l'enseignement en éducation à l'enfance. L'idée d'une collaboration possible et la volonté commune de partager les bonnes pratiques s'étaient alors imposées. C'est ce qui a posé les bases de ce qui allait devenir une demande de financement présentée au Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada à l'hiver 2008.

Lors du Congrès annuel suivant, qui avait lieu à Québec en novembre 2008, les partenaires ont convenu de se rencontrer à Montréal en janvier 2009. Ils ont aussi établi certaines modalités inhérentes à l'organisation de cette rencontre.

RÉUNION DES PARTENAIRES

Les partenaires se sont réunis les jeudi et vendredi 29 et 30 janvier 2009 au Cégep Marie-Victorin pour deux jours d'échanges enrichissants.

Étaient présents:

- **Mme Nicole Drapeau**, coordonnatrice de la reconnaissance des acquis, Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (campus Campbellton);
- **Mme Yvette Levesque**, enseignante en éducation à l'enfance, Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (campus Campbellton);
- **Mme Isabelle Thibault**, coordonnatrice des programmes collégiaux, Collège Éducacentre (en remplacement de Mme France Vachon);
- **M. Dominique Germain**, enseignant en éducation à l'enfance, Collège Éducacentre;
- **Mme Marie Blain**, conseillère pédagogique, Cégep Marie-Victorin;
- **Mme Danielle Sylvestre**, enseignante en éducation à l'enfance, Cégep Marie-Victorin.

En premier lieu, afin de s'assurer que toutes les informations échangées soient traitées avec les règles de confidentialité qui s'imposent, un protocole de confidentialité et de non-divulgence a été signé par tous les partenaires.

Une visite du Cégep Marie-Victorin a ensuite permis aux visiteurs de mieux connaître l'environnement offert aux étudiants de ce collège québécois et a favorisé les échanges sur les différences et les similitudes entre les installations offertes dans chaque établissement. Étant donné les dissemblances importantes entre les collèges, notamment sur les plans du nombre d'étudiants et de la formation offerte en présence ou à distance, le constat d'une grande différence entre les installations des trois partenaires s'est imposé.

La visite du Centre de formation Danielle-Laporte a permis de voir les avantages d'un tel centre pour les observations directes, mais aussi d'entrevoir des utilisations possibles qui pourraient être envisagées dans le cadre d'autres projets.

RÉSUMÉ DES ÉCHANGES

Les discussions entre les partenaires ont permis de bien situer le contexte de formation et le service de reconnaissance des acquis de chacun des collèges, tel qu'en fait foi un résumé des échanges, présenté ci-dessous.

I. LES PROGRAMMES D'ÉTUDES EN ÉDUCATION À L'ENFANCE

a) le programme du Collège Educacentre de Vancouver¹

Le Collège Educacentre de Vancouver est le seul collège francophone en Colombie-Britannique. Il s'étend sur quatre campus et offre une panoplie de services allant de la recherche d'emploi à l'enseignement postsecondaire.

Le collège Educacentre n'est pas encore reconnu par le Ministère de l'Éducation de la province; sa demande d'accréditation est en cours. Afin de pouvoir offrir une formation créditée, il agit en partenariat avec le Northern Lights College du Yukon pour ce qui est du programme en éducation à l'enfance et avec la Cité collégiale en Ontario pour les autres programmes.

Puisque le Northern Lights College a une clientèle autochtone, ses programmes doivent tenir compte de la réalité des minorités. Ce contexte a facilité l'adaptation du programme en éducation à l'enfance offert par l'Éducacentre à la réalité que vit la minorité francophone en Colombie-Britannique.

La formation en éducation à l'enfance est offerte à distance uniquement. Elle est disponible depuis janvier 2006. Elle mène à l'obtention d'un certificat en éducation à la petite enfance (basic certificate). Cette formation peut s'étendre sur une période de 2 à 5 ans, à raison de trois sessions par année. Les étudiants peuvent s'y inscrire à trois reprises dans l'année.

Le programme est établi par objectifs. Il comprend 14 cours et trois stages, pour un total de 971 heures de formation. Trois cours sont identifiés de façon particulière et peuvent permettre, selon les règles de la province, à l'étudiant qui réussit l'un d'eux de devenir assistant-éducateur dans un milieu de garde.

En 2006, 72 étudiants étaient inscrits à ce programme, et deux étudiants ont obtenu leur certificat.

Le collège utilise la plateforme Elluminate comme support technologique pour offrir, à distance, les cours du programme.

Bien que la formation à distance amène souvent un taux de rétention peu élevé, le collège Educacentre est fier de présenter un taux de rétention de 88%. Cette performance est attribuable à la formule de cours suivis à la semaine. Selon celle-ci, les enseignants proposent, chaque semaine, des éléments de contenu ainsi que des activités d'apprentissage sur la plateforme Web, et les travaux et examens sont prévus selon un échéancier précis. Cette formule permet à l'étudiant d'avoir un suivi régulier. De plus, l'enseignant a la responsabilité de répondre aux étudiants dans un délai de 24 heures. La vidéoconférence (avec le logiciel Skype) permet aux étudiants de communiquer entre eux et avec l'enseignant. Des conférences en ligne et des forums sont également offerts sur cette plateforme, ainsi que d'autres services. Le campus virtuel du collège constitue donc une véritable communauté virtuelle pour les étudiants.

Un support technique est offert aux étudiants pour qu'ils s'initient à l'utilisation de la plateforme. Les étudiants bénéficient également d'un service de soutien nommé Clé de la réussite, qui leur permet de développer des habiletés utiles pour le métier d'étudiant, comme des techniques de lecture ou de gestion du stress.

En plus des cours, la formation comprend trois stages en milieu de garde francophone. Il est intéressant de noter que, pour les stages, l'étudiant est jumelé à un instructeur du collège Educacentre et à un maître de stage qui doit être reconnu par l'organisme Early childhood educator registry. C'est le maître de stage qui est responsable de l'évaluation de l'étudiant. Celui-ci doit produire une vidéo permettant à l'instructeur de le voir en action auprès des enfants.

Le coût de cette formation, qui mène à un certificat, est de 220\$ par cours, pour un coût total de 3000\$.

¹Le programme Éducation à la petite enfance offert au Collège Educacentre est présenté sur le site Web suivant: www.educacentre.com, sous la rubrique Programmes et cours.

b) le programme du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick²

Quant à lui, le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick offre, à son campus de Campbellton, une formation en éducation à la petite enfance d'une durée d'un an, qui débute au mois de septembre et se termine à la fin du mois de juin.

À l'intérieur de cette formation, les cours sont élaborés par contenu et par objectifs généraux et spécifiques. Plusieurs cours s'adressent à des étudiants de plus d'un programme, par exemple le cours sur les techniques d'observation.

La formation comprend trois stages en milieu de garde. Afin de superviser ceux-ci, l'enseignant fait une visite dans le milieu pour les deux premiers stages; le troisième stage, quant à lui, est supervisé à travers des contacts téléphoniques.

Le campus de Campbellton possède les installations pour recevoir une cohorte de 24 étudiants par année en éducation à l'enfance. L'équipe est formée de deux enseignantes. Les stratégies pédagogiques privilégiées dans le programme sont axées sur les laboratoires et les projets.

Cette formation mène à l'obtention d'un certificat. Cependant, le Collège vient d'obtenir l'autorisation de développer une deuxième année de formation. Cette nouvelle année de formation est actuellement en développement et permettra aux étudiants d'obtenir un diplôme.

Le programme peut également être suivi à distance. Cette formule est offerte, entre autres, à des étudiants travaillant déjà en milieu de garde. Le programme est alors le même que celui offert en présence. Les étudiants reçoivent le manuel par courrier et une tutrice leur fournit l'aide dont ils ont besoin. Certains cours doivent néanmoins être suivis en présence, comme le cours de réanimation cardiorespiratoire. Les étudiants ont, par ailleurs, la possibilité de choisir une formule mixte, qui intègre des cours suivis en présence et à distance.

Les coûts de formation sont de 9000\$. Il est à noter que le gouvernement du Nouveau-Brunswick rembourse 80% du coût de formation lorsque l'étudiant obtient son certificat.

²Le programme Techniques d'éducation en service de garde offert au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick est présenté sur le site Web suivant : www.ccnb.nb.ca, sous la rubrique Programmes et cours.

c) le programme du Cégep Marie-Victorin de Montréal³

Le Cégep Marie-Victorin offre, au secteur régulier, une formation de trois ans en éducation à l'enfance qui mène à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en Techniques d'éducation à l'enfance (TÉE). Cette formation n'est pas offerte à distance.

Le programme a été évalué en 2007-2008 et a été modifié. Sa nouvelle mouture a voulu répondre à des changements observés dans les services de garde au Québec. Ceux-ci reçoivent de plus en plus d'enfants ayant des besoins particuliers, ou provenant de diverses communautés culturelles. L'équipe d'enseignants a donc choisi de réviser le profil de sortie du programme et de préciser le processus didactique pour certains pôles de formation dont l'intervention, le multiculturalisme ainsi que le développement personnel et professionnel de l'étudiant.

Le programme en TÉE se base sur un concept local appelé action éducative, qui inclut les quatre étapes du geste professionnel de l'éducateur en service de garde, soit l'observation et l'analyse des besoins, la planification et l'organisation, l'action éducative, et la réflexion et la rétroaction.

Le programme offre des cours centrés sur l'action éducative adaptée aux différents groupes d'âge, des cours de didactique axés sur les domaines d'activités, une séquence de cours sur l'intervention, et d'autres cours plus spécifiques à certaines compétences (introduction à la profession, santé et alimentation de l'enfant, prévention et intervention en

situation de risque, communication et travail d'équipe, gestion d'un service de garde, etc.) À cette formation spécifique viennent se greffer des cours de la formation générale (français, philosophie, éducation physique, anglais) et des cours complémentaires.

La formation comporte aussi trois stages, un par année de formation. Lors de ceux-ci, chaque étudiant a un superviseur de stage (qui est un enseignant du collège en TÉE) qui fait, selon le niveau de l'étudiant évalué, de trois à cinq visites dans le milieu de stage.

Le département d'éducation à l'enfance accueille trois cohortes d'étudiants, pour un total de 175 étudiants. L'équipe d'enseignants est formée de 17 personnes et dispose de trois locaux aménagés pour répondre à ses besoins d'enseignement. Un laboratoire de jeu est disponible pour permettre aux étudiants d'expérimenter avec ou sans enfants en présence.

Le Cégep Marie-Victorin a un partenariat avec le Centre de la petite enfance (CPE) Picasso, dont l'installation La Vigie est construite juste à côté du département d'éducation à l'enfance. Surplombant celle-ci, une salle d'observation donne un accès visuel et sonore à tous les locaux du centre, à tout moment de la journée. Cette salle d'observation porte le nom de Centre de formation Danielle-Laporte. Elle constitue un outil pédagogique important, qui permet aux étudiants de confronter leurs apprentissages à la réalité vécue en milieu de garde.

³Le programme Techniques d'éducation à l'enfance offert au Cégep Marie-Victorin est présenté sur le site Web suivant : www.collegemv.qc.ca, sous la rubrique Programmes d'études.



II. LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS

a) le bureau de reconnaissances des acquis du Cégep Marie-Victorin

Lors de la rencontre des 29 et 30 janvier au Cégep Marie-Victorin, Mme Andrée Langevin, coordonnatrice du bureau de la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) du Cégep Marie-Victorin, a présenté aux participants le bureau et ses services. Cette présentation interactive a permis aux partenaires de discuter des services offerts dans chaque collège.

Mme Langevin a surtout insisté sur la démarche de reconnaissance des acquis et des compétences en Techniques d'éducation à l'enfance. Elle a mentionné l'importance de se doter d'une politique institutionnelle encadrant la RAC. Au Cégep Marie-Victorin, une telle politique a été élaborée et adoptée en 2007⁴. Elle balise l'ensemble des services liés à la reconnaissance des acquis et des compétences, et encadre notamment les conditions d'admission.

À Marie-Victorin, la RAC relève du secteur de la formation continue. Depuis 1990, il ne s'agit pas d'un service, mais bien d'un bureau. Sa coordonnatrice est la seule cadre du réseau à se consacrer exclusivement à la RAC. L'équipe qui compose ce bureau est formée de huit professionnels, dont six qui y œuvrent à temps plein.

En Techniques d'éducation à l'enfance, le bureau offre :
la démarche qui vise l'obtention d'une attestation d'études collégiales (AEC);

la démarche qui vise l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC).

Le bureau privilégie le DEC.

La RAC s'adresse à une clientèle adulte, qui a des acquis expérientiels. Le principe de base de la RAC est que l'adulte n'a pas à suivre un cours s'il en maîtrise déjà les compétences finales. Les années d'expérience professionnelle ne sont toutefois pas une garantie de la maîtrise d'une compétence. Le référentiel de la RAC est basé sur les compétences du programme d'études et la RAC s'intéresse principalement à la mise en œuvre de la compétence. Dans le programme du DEC en TÉE, on compte 22 compétences liées à la formation spécifique et 14 compétences visées par la formation générale. De plus, une Épreuve uniforme de français doit être complétée pour l'obtention du diplôme.

Une démarche rigoureuse a été élaborée par le bureau de la reconnaissance des acquis et des compétences afin de traiter chaque demande en TÉE, à partir du premier contact téléphonique jusqu'à la fin du processus. La reconnaissance des acquis passe par un processus individuel et une approche critériée.

Depuis deux ans, le bureau a créé un référentiel regroupé, qui permet d'évaluer un ensemble de compétences plutôt qu'une seule compétence à la fois. Évidemment, cette démarche demande des travaux plus substantiels de la part des candidats. Un guide d'accompagnement est alors offert.

Le personnel nécessaire à une démarche de reconnaissance des acquis est le suivant :

LE TUTEUR: Il s'agit de celui qui accompagne la personne du début à la fin du processus. Il est là pour répondre aux questions. Il relève du professionnel.

L'ÉVALUATEUR: C'est celui qui doit porter le jugement sur l'acquisition de la compétence.

LE FORMATEUR: Il offre la formation dans le cadre du processus de formation manquante.

Dans ce processus d'évaluation, la qualité de l'instrumentation (référentiels pour l'évaluation des compétences, grilles de correction, etc.) est très importante. Pour que ces instruments soient fidèles et valides, leur développement est étroitement supervisé.

Le financement de la reconnaissance des acquis et des compétences est assuré en partie par le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports du Québec. Une partie des coûts qu'elle entraîne est également facturée aux personnes qui veulent faire reconnaître leurs acquis, parce que rien n'est certain quant au résultat de la démarche. Bien entendu, plus le volume de demandes de reconnaissance augmente, plus les tarifs demandés par le bureau peuvent diminuer. Actuellement, les coûts d'un tel service sont de 40\$ par compétence, pour un maximum de 500\$.

⁴Cette politique est accessible sur le site Web du cégep (www.collegemv.qc.ca), sous la rubrique Le Cégep Marie-Victorin, dans la section Nos politiques et règlements. Il s'agit de la politique 36.

b) le service de la reconnaissance des acquis du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB)

Un service de reconnaissance des acquis et actuellement offert au CCNB. Ce service est convivial et donne des résultats particulièrement satisfaisants sur le plan de la reconnaissance des acquis scolaires. Pour le moment, la reconnaissance des acquis se fait par cours.

Il y a, également, de plus en plus de demandes pour la reconnaissance des acquis expérientiels, notamment en éducation à l'enfance. La reconnaissance des acquis peut alors se faire pour le programme en entier. Ce service n'est cependant offert que pour les dossiers qui sont étoffés. Ainsi, Mme Drapeau a cité en exemple un dossier récemment étudié : celui d'une candidate ayant un baccalauréat en sociologie.

Lors de l'étude de ce type de dossier, la personne est conviée à une entrevue à laquelle assistent le chef de département, la coordonnatrice de la reconnaissance des acquis et une

enseignante du programme. Une clé de correction permet de rendre une décision.

Pour le moment, il n'y a pas de démarche officielle établie. Les personnes concernées font cependant pression pour convaincre le gouvernement de la nécessité de se doter d'une démarche structurée. La référence pour ce service est le document *Réaliser notre potentiel : plan d'action pour l'évaluation et la reconnaissance des acquis (ÉRA) au Canada*⁵, du Prior Learning Assessment Center.

Le contexte dans lequel est offert ce service est évidemment très différent de ce qui prévaut au Québec, et les ressources financières ne permettent pas pour le moment d'avoir un service qui emploierait plusieurs personnes pour la reconnaissance des acquis.

c) le service de la reconnaissance des acquis du Collège Éducacentre de Colombie-Britannique

Un service de reconnaissance des acquis est offert, en partenariat avec le Northern Lights College, pour la formation en éducation à l'enfance.


Lors d'une demande de reconnaissance des acquis, l'étudiant a la responsabilité de démontrer qu'il a atteint les objectifs et standards du programme.

Le collège expérimente en ce moment un nouvel outil pour la reconnaissance des acquis. Il s'agit du ePortfolio. Par l'élaboration d'un ePortfolio, l'étudiant doit démontrer l'atteinte des objectifs de la formation. C'est un bon outil, mais il s'adresse à des personnes averties. Un accompagnement d'une durée de 45 heures est ainsi offert pour enseigner comment réaliser un ePortfolio.

Une autre façon de faire est d'utiliser l'application proposée par le Prior learning assessment and recognition, qui permet aux étudiants d'étudier par eux-mêmes et de faire les travaux demandés. Il est important de noter que ce service est offert en anglais uniquement.

En Colombie-Britannique, la reconnaissance des acquis peut être faite par l'organisme gouvernemental International credential evaluation service (ICES). Une autre démarche est proposée par le Ministère provincial de l'Immigration et des Communautés culturelles, mais la démarche de l'ICES est jugée plus précise.

⁵Ce document est disponible à l'adresse suivante : www.ccl.cca.ca.



En somme, les trois collèges présentent des portraits fort différents. Les principales caractéristiques de chacun sont résumées dans le tableau comparatif suivant

PROFIL

	COLLÈGE ÉDUCACENTRE	COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK	CÉGEP MARIE-VICTORIN
Caractéristiques	26 étudiants en éducation à l'enfance 5 enseignants en éducation à l'enfance	26 étudiants en éducation à l'enfance 2 enseignants en éducation à l'enfance	175 étudiants en éducation à l'enfance 17 enseignantes en éducation à l'enfance
Installations	4 campus Toute la formation est offerte à distance, il n'y a donc pas de lieu physique d'enseignement.	5 campus C'est le campus de Campbellton qui offre la formation et est responsable de la reconnaissance des acquis.	3 campus Un département offre la formation Le centre de formation Danielle-Laporte permet d'observer en direct les enfants d'un Centre de la petite enfance en tout temps.
Environnement technologique	Plateforme <i>Elluminate</i> pour les cours en ligne	Plateformes <i>Blackboard</i> et <i>Webcity</i>	Logiciel <i>VIA</i> pour la vidéoconférence
Programmes d'études	Éducation à la petite enfance (EFE) 971 heures	Éducation à l'enfance 1101 heures	Techniques d'éducation à l'enfance (322 A0) 2490 heures
Cours	14 cours	23 heures	28 cours de formation spécifique et 14 cours de formation générale
Stages	3 stages	3 stages	3 stages
Sanction des études	Certificat en éducation à la petite enfance	Certificat en éducation à l'enfance	DEC en Techniques d'éducation à l'enfance
Coûts	220\$ par cours	9 000\$ pour la formation complète (dont 80% est remboursé par le gouvernement lorsque l'étudiant obtient son diplôme)	Entre 175\$ et 225\$ par session
Reconnaissance des acquis	Offerte par le service de reconnaissance des acquis Implantation de l'outil <i>ePortfolio</i> pour la reconnaissance des acquis en éducation à l'enfance développé par l'Éducacentre en collaboration avec le Northern Lights College	Offerte par le service de reconnaissance des acquis Réalisation d'une entrevue et application d'une clé de correction	Offerte par le bureau de la reconnaissance des acquis et des compétences Application de la démarche de reconnaissance des acquis et des compétences en TÉE développée par le bureau lui-même

BILAN

Durant les deux jours de rencontres, les participants ont constaté combien il est enrichissant de discuter de la formation en éducation à l'enfance. Il est intéressant de souligner que les discussions informelles ont été tout aussi enrichissantes que les présentations officielles. Les enseignants ont pu se nourrir à même la passion des différents participants pour leur profession. Ainsi, des stratégies, des façons de faire, de nouveaux points de vue ont été échangés, enrichissant le cadre de référence de chacun. Il est très stimulant d'entendre ce qui a été développé ailleurs, dans des réalités différentes, mais avec les mêmes objectifs sociaux : augmenter la qualité des services de garde offerts grâce à la formation de personnel éducateur qualifié. Force est de constater que chaque collègue a su développer des outils et des formules adaptées pour répondre aux besoins et aux réalités auxquels il doit faire face.

Les programmes d'études présentent plusieurs différences, sur les plans du nombre d'étudiants, des caractéristiques de la clientèle, de la durée des programmes, des installations physiques, de l'utilisation de la technologie et de la formule choisie (à distance, en présence ou mixte).

Néanmoins, plusieurs éléments communs sont apparus évidents, notamment la motivation des enseignants et leur professionnalisme, le désir de perfectionner les programmes, le besoin de répondre aux besoins et d'offrir des services adaptés tels que la reconnaissance des acquis. Dans les trois

programmes, l'approche pédagogique privilégiée auprès des enfants se base sur les mêmes fondements théoriques. Ainsi, le jeu constitue l'élément central pour l'apprentissage chez l'enfant. Le rôle professionnel de l'éducateur, quoique différent dans chaque province sur le plan organisationnel, demeure toutefois le même en ce qui concerne l'approche et la fonction auprès des enfants et des familles. Les contenus de plusieurs cours peuvent donc s'apparenter. Certains cours sont même très proches, par leurs objectifs et leurs contenus, par exemple le cours de techniques d'observation. De la même façon, plusieurs outils pédagogiques, bien que présentés différemment, se rejoignent dans l'intention pédagogique. En outre, les trois collèges considèrent le stage comme le lieu d'intégration des apprentissages.

Ainsi, il est apparu intéressant de discuter d'un projet autour des stages. Puisque ceux-ci sont le lieu privilégié d'expérimentation et d'intégration des apprentissages, ils sont le contexte idéal pour faire des liens entre la théorie et la pratique. Chaque collègue ayant développé ses propres outils pour accompagner les étudiants à travers les stages, il serait intéressant de les mettre en commun, de les comparer et de les adapter. De plus, étant donné les différentes réalités vécues par les étudiants en stage, il serait fort intéressant de permettre à ces étudiants de communiquer avec d'autres collègues les expériences vécues dans leur stage. Ils pourraient ainsi à la fois partager leur vécu commun, et mesurer la diversité des

pratiques, en étant informés par leurs pairs des particularités de chacun des milieux de stage. Il y a fort à parier que ces échanges seraient riches et stimulants. Ils permettraient aux étudiants de mettre leurs apprentissages en contexte et d'envisager leur transfert dans d'autres milieux que celui avec lequel ils sont en contact direct.

Afin d'offrir aux étudiants un soutien concret, il serait intéressant que ceux-ci disposent d'une documentation qui leur permettrait de s'informer sur la réalité des autres provinces en ce qui concerne les services de garde, le contexte socio-économique dans lequel évolue leur clientèle, les enfants qui les fréquentent, ainsi que la définition du rôle professionnel de l'éducateur.

Le stage est la situation d'apprentissage idéale pour permettre aux étudiants de développer des habiletés d'analyse et un regard critique sur leur pratique. Or, dans le but de soutenir la démarche réflexive des étudiants, il apparaît pertinent de partager les outils développés et utilisés par les enseignants pour encadrer et évaluer ces stages. Évidemment, l'utilisation des technologies de l'information et des communications est la voie royale pour permettre ces échanges. Il est donc envisagé de développer et d'utiliser une plateforme Web qui serait disponible pour les trois collèges en éducation à l'enfance. Puisque le collègue Éducentre utilise avec succès la plateforme Elluminate, il pourrait être pertinent d'utiliser cette expertise dans un tel projet.

CONCLU- SION

*Dans ce nouveau projet, deux
thèmes sont abordés :*

Ces réflexions stimulantes ont ainsi donné lieu à la rédaction d'une demande de financement dans le cadre du programme Précept-F.

Le partage d'outils pédagogiques en éducation à l'enfance, particulièrement dans le cadre des stages : malgré les différences dans la mise en œuvre du programme d'études entre les différents collèges, certains aspects de la formation sont communs aux trois établissements et les enseignants profiteront de l'apport de leurs partenaires.

La reconnaissance des acquis et des compétences dans le domaine de l'éducation à l'enfance : la méthodologie qui lui est associée, les outils de validation et des exemples.

Ce nouveau projet comporte un objectif de nature pédagogique et un objectif relié au cheminement scolaire et à l'accès à la profession.

OBJECTIF GÉNÉRAL 1

Réaliser un projet pédagogique commun aux trois collèges partenaires et intégrant les technologies de l'information.

D'une part, le projet permettra aux enseignants de partager des ressources pédagogiques qui répondent à des besoins communs aux trois programmes. D'autre part, il permettra aux étudiants de comparer leurs expériences vécues en stage, ce qui leur fera connaître une plus grande variété de réalités économiques et sociales, ainsi que d'autres modèles organisationnels de services de garde; leur capacité d'adaptation à un environnement différent en sera augmentée. L'atteinte de cet objectif se traduira par la mise en ligne d'une plateforme commune de partage, qui comprendra un volet documentaire et un forum de discussion. La plateforme sera hébergée par le Cégep Marie-Victorin et comportera une section sécurisée sous WordPress, accessible seulement aux partenaires.

OBJECTIF GÉNÉRAL 2

Grâce aux outils de reconnaissance des acquis, favoriser un accès plus rapide à la profession d'éducateur aux personnes dont l'expérience professionnelle correspond à une partie de la formation.

Cet objectif répond aux besoins d'un grand nombre de personnes, en particulier des femmes qui offrent depuis un certain temps des services de garde en milieu familial sans détenir de formation reconnue dans ce domaine. Elles ont développé une expertise qui doit être évaluée avec des outils rigoureux de reconnaissance des acquis, pour pouvoir ensuite bénéficier d'une offre de formation manquante bien ciblée et dispensée dans un laps de temps raisonnable. En permettant à un plus grand nombre de personnes de compléter leurs études, on fournira aux services de garde un plus grand nombre d'éducateurs qualifiés. À la suite de ce projet, les collègues participants auront accès à de la documentation associée à la reconnaissance des acquis, déposée à même la plateforme.

LE PROJET COMPORTERA TROIS LIVRABLES :

UNE PLATEFORME COMMUNE DE PARTAGE D'OUTILS PÉDAGOGIQUES.

Cette plateforme, hébergée par le cégep Marie-Victorin et comportant un site sécurisé, comprendra trois volets :

un répertoire contenant les outils pédagogiques développés par les partenaires;

une section consacrée à la reconnaissance des acquis et des compétences, qui contiendra la méthodologie qui lui est associée, des outils de validation et des exemples;

un forum de discussion pour les étudiants qui sont inscrits en stage; ce forum permettra d'atténuer l'isolement que peuvent vivre certains élèves à cause de l'éloignement de leur milieu de stage.

UN COLLOQUE AXÉ SUR DEUX THÈMES : LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET LES OUTILS COMMUNS POUR LE SUIVI DES STAGES.

Il s'agit d'un colloque d'une durée de trois jours qui aura lieu à Montréal et qui réunira des représentants des trois collèges impliqués. Le premier volet permettra de partager les outils développés en reconnaissance des acquis et en offre de formation manquante; le second, de faire le point sur l'avancement des travaux concernant le développement d'outils communs pour le suivi des stages. Un compte rendu du colloque sera déposé sur la plateforme d'échange.

UN RAPPORT DE PROJET.

Un bilan du projet sera déposé sur la plateforme d'échange et sur le site Web du Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada.

